Extrait du SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

http://www.sudedulor.lautre.net/spip/spip.php?article1034

La fameuse semaine de 4 jours et demi

- Actualité des luttes - Premier degré -

Date de mise en ligne : mercredi 29 mai 2013

SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

Copyright © SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

Elle arrive à marche forcée en élémentaire, en septembre 2013 ou 2014. Elle a été votée ! Les textes s'appliquent ! Et le gouvernement a tellement de soucis et de promesses non tenues qu'il ne reviendra pas sur celle-là !

Oui, on avait volé du temps d'enseignement aux élèves et aux familles en passant de 9 demi-journées à 8. Et ce ne sont pas les quelques heures de soutien accordées à quelques élèves qui ré-équilibraient la balance. **Le seul but de ces heures était de compenser la perte des Rased et de pouvoir culpabiliser les enseignants tout en dédouanant l'administration** si, d'aventure, une famille portait plainte parce que les objectifs d'un PPRE n'avaient pas été atteints ou qu'un élève était en échec à la fin de sa scolarité.
_Oui, une grande majorité d'enseignants était d'accord pour revenir à 9 demi-journées d'enseignement, contrairement à ce que laissaient penser certains médias.
_Oui, nos écoles doivent être des lieux de vie.

Mais fallait-il cette réforme là ?

Fallait-il allonger parfois la journée globale des élèves tout en augmentant le nombre de jours où ils se lèvent tôt ? En effet, dans certaines municipalités, l'élève pourra être pris en charge de 7H30 à 18H30, voire 19H ! Cela fait de longues journées !

Fallait-il créer tant de disparités d'une commune à l'autre ? Rien en effet n'oblige une commune à prendre les élèves en charge. Il y aura donc des écoles sans prise en charge aucune, d'autres avec une prise en charge, plus ou moins importante, plus ou moins payante ! Qu'en est-il de l'égalité du citoyen sur le territoire ?

Fallait-il ouvrir la boîte de pandore en permettant aux collectivités territoriales d'influer sur le temps de travail de fonctionnaires d'Etat via les projets éducatifs locaux ? Bien sûr, les municipalités jurent haut et fort qu'elles ne feront qu'accompagner, qu'harmoniser, que les enseignants resteront maîtres du système..... Oui, mais la possibilité existe, la porte est entrouverte. Il sera beaucoup plus facile par la suite de l'ouvrir un peu plus grand ! Et se profilent les contrats d'objectifs, les établissements publics du 1er degré, où les enseignants ne seraient plus majoritaires dans les conseils d'administration, puis les recrutements sur postes à profil, en fonction des projets.... (Et qui recruterait d'ailleurs ?)

Fallait-il cette réforme alors que la société autour de l'école n'a pas évolué, ou mal. Les horaires professionnels des parents sont de plus en plus extensibles, fractionnés.
<dl class='spip_document_1542 spip_documents spip_documents_left' style='float:left;width:320px;'>

Fallait-il ne pas revenir sur tout le reste, comme le saucissonnage de nos élèves en compétences dans une visée libérale du travail (LPC), comme le flicage à vie (avec Base élève), comme la disparition des Rased, comme la suppression massive de postes ?

Copyright © SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz